



La traite Mécanique de brebis : Etat du parc des machines à traire et relations avec la qualité du lait

**Pierre Billon
Gille Lagriffoul
Edith Maraval**

Résumé d'étude

L'étude est basée sur les résultats de 1698 contrôles « OPTITRAITE » réalisés dans 983 élevages de l'Aveyron (réalisation des contrôles par l'EDE de l'Aveyron, UNOTEC et la Confédération de Roquefort), des Pyrénées Atlantiques (réalisation des contrôles par l'EDE des Landes et le Centre Départemental de l'Elevage Ovin) et de Corse (réalisation des contrôles par la Chambre d'Agriculture), au cours des campagnes laitières 1999, 2000 et 2001.

La base de données ainsi constituée a permis d'établir un état des lieux du parc actuel des machines à traire.

Si sur l'ensemble de l'échantillon moins de 2% des installations possèdent une réserve réelle insuffisante par rapport à la norme NF U 36011 en vigueur lors de l'achat des installations, pour 219 élevages du Rayon de Roquefort au contrôle laitier pour qui on disposait des renseignements nécessaires pour le calcul de la réserve minimale conformément aux nouvelles recommandations de la FIL, près de la moitié (entre 0 et 82 % selon le nombre de postes) n'y satisfont pas.

Toutes installations confondues, il a été observé que 2/3 des machines à traire fonctionnent avec un vide de travail compris entre 35 et 38 kPa. Le minimum rencontré est de 28,9 kPa et le maximum de 45,5 kPa. En ligne basse, le niveau de vide varie entre 32 et 40 kPa et en ligne haute entre moins de 30 kPa et plus de 45 kPa. Cependant, le nombre d'installations avec des niveaux de vide aberrants reste faible.

Plus de la moitié des installations a été contrôlée avec des fuites du système de vide ne respectant pas la norme NF ISO 5707 et 28% des machines sont hors normes pour ce qui concerne les fuites du système de lait.

Si la sensibilité du régulateur est bonne dans environ 95% des installations contrôlées, les pertes de régulation sont supérieures aux recommandations de la norme dans 30% des installations du Rayon de Roquefort et dans les Pyrénées Atlantiques et 46% en Corse. De même, 25 à 29% des installations en Aveyron et dans les Pyrénées et plus de 50% en Corse présentent une fuite du régulateur plus importante que celle spécifiée dans la norme.

Pour ce qui concerne la pulsation, il existe de grandes différences entre les marques surtout au niveau de la fréquence. Cet élément fondamental de la traite manque de recommandations précises en fonction des races d'animaux et des installations en particulier le type de faisceau trayeur utilisé.

Près de la moitié des installations ne présentent aucun défaut avant le contrôle et 30% ont un seul défaut parmi les 6 grands points les plus importants suivants : niveau de vide, pompe à vide, réserve réelle, faisceau trayeur, pulsation, lactoduc. En fin de contrôle, plus de 70% des machines ne possèdent plus aucun défaut. Seuls les faisceaux-trayeurs restent avec un niveau d'anomalie encore trop important (entre 25 et 30% des installations).

Les relations directes entre le mauvais fonctionnement de certains éléments de la machine à traire et les numérations cellulaires de tank ne sont pas faciles à mettre en évidence dans ce type d'approche. Cependant, on a pu observer que les élevages réalisant des contrôles de la machine présentent en moyenne un lait de meilleure qualité cellulaire que les autres.

De même, les élevages pratiquant le contrôle « OPTITRAITE » régulièrement présentent, en moyenne, des laits de meilleure qualité bactériologique et de meilleurs résultats en germes coliformes par rapport à ceux de la population entière des élevages.

Le contrôle « OPTITRAITE » outre son utilité technique que l'étude a bien mise en évidence, relève également d'un état d'esprit qui se veut être toujours tourné vers l'obtention d'un produit de qualité.

Résumé de l'étude : **La traite Mécanique de brebis : état du parc des machines à traire et relations avec la qualité du lait**

Compte Rendu disponible à : **Institut de l'Elevage
Service Lait
149 Rue de Bercy
75595 Paris Cedex 12**